

jour J

Prenez votre avenir en main

Numéro 1 / AVRIL 2021



Pôle de
Formation
Equestre

P. 2

LE DEJEPS
PERFECTIONNEM
ENT SPORTIF
MENION SPORTS
EQUESTRES

P. 3

LE BPJEPS
ACTIVITES
EQUESTRES

P. 4

ANIMATEUR
ENSEIGANT

P. 5

LA FORMATION AU POLE DE FORMATION EQUESTRE A PIERRELATTE

L'enseignement et la formation :

Le Pôle de Formation Equestre est situé à Pierrelatte, en Drôme Provençale en région Auvergne Rhône-Alpes. Tout au sud de la région Rhône Alpes limitrophe avec la région PACA et Occitanie.

Doté de très belles installations – un grand manège de 90 X 35, un deuxième manège de 70 X 20, une grande carrière construite 100 X 60, un rond de longe, plusieurs écuries ainsi que de nombreux paddocks.

Le Domaine accueille un Poney-club, une école d'équitation, une écurie de propriétaire, et un centre de formation pour apprentis (CFA). Après quatorze ans en tant que centre de formation privé.

« La formation en apprentissage permet à l'apprenti d'obtenir une rémunération et la gratuité de la formation, ce qui implique des aides à l'embauche pour l'employeur », détaille Peggy Kaczmareck-Briand, BEES2, directrice du centre depuis dix-sept ans.

« Des aides supplémentaires en faveur de l'apprentissage ont été données par le gouvernement suite à la crise du Covid-19, elles vont se poursuivre pour la session 2021-2022. »

**NE LIMITE PAS TES DEFIS
DEFIE TES LIMITES**

- PROVERBE





LA MEILLEURE FAÇON DE PRÉPARER SON AVENIR

DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION SPORTS EQUESTRES

A) Les missions du DEJEPS :

Ce diplôme certifie des compétences dans le champ du perfectionnement et de l'entraînement sportif au Niveau Amateur dans une discipline.

Le titulaire du DEJEPS conçoit, coordonne et met en œuvre un projet de perfectionnement dans la discipline de la mention : progression technique et entraînement du couple, formation, travail et suivi du cheval, organisation de compétition.

B) Modalités / organisation :

La formation est prévue sur 12 mois, à raisons de 2 jours par semaine : lundi / mardi hors vacances scolaires soit 700 h de formation en OF et minimum 500 h en entreprise.

C) Conditions d'accès :

- ▶ Vous êtes titulaire d'un BPJEPS/BEES ayant un bon niveau technique dans une discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition.
- ▶ Vous êtes candidats non titulaire d'un diplôme d'encadrement mais pouvant démontrer un bon niveau technique dans la discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition et des compétences pédagogiques validées par un test pédagogique. L'entrée en formation nécessite la validation d'exigences techniques pédagogiques préalables (TEP). Vous êtes libre de choisir l'établissement d'alternance et votre tuteur. Si nécessaire, nous pouvons vous aider dans cette démarche.

BPJEPS ACTIVITES EQUESTRE



Le **BPJEPS AE mention équitation** prépare aux métiers de moniteur, animateur, enseignant, dans un centre équestre, une association, une entreprise, une collectivité territoriale. Le moniteur équestre est salarié ou travailleur indépendant.

Les activités conduites par le moniteur d'équitation titulaire du BPJEPS AE mention équitation, sont classées autour de trois grandes fonctions :

- **Conduite d'un projet d'animation**

Conduire un projet d'animation, de découverte, de perfectionnement, et/ou d'initiation en encadrant des activités équestres.

- **Organisation et gestion de la structure**

Le moniteur d'équitation participe au fonctionnement, à la gestion et au développement de la structure dans le cadre d'un projet global, des objectifs de la structure et des responsabilités qui lui sont confiées compte tenu des publics visés.

- **Valorisation de la cavalerie**

Le moniteur d'équitation évalue la cavalerie et la travaille régulièrement pour assurer la sécurité des pratiquants et leur satisfaction dans le cadre du projet global et des objectifs de la structure.

Le moniteur est responsable sur le plan pédagogique ; il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge ; il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Le titulaire du BPJEPS AE mention équitation encadre de manière autonome les activités de découverte, d'animation, d'initiation jusqu'au perfectionnement des activités équestres.

Le diplôme se décline en plusieurs options correspondant aux profils d'emplois les plus courants dans les établissements équestres.

- **Option A - Initiation poney, cheval**

L'objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d'expertise dans l'initiation aux activités équestres tant auprès d'un public enfant que d'un public adulte. L'enjeu est de fidéliser lors des premières années d'équitation.

- **Option B - Approfondissement technique**

L'objectif de cette option est de former des enseignants polyvalents possédant un début d'expertise dans l'accompagnement des pratiquants poursuivant un projet de perfectionnement à finalité compétitive ou non. L'enjeu est de favoriser la pratique compétitive participative au sein des clubs et de répondre à la demande de perfectionnement, notamment de la part des publics adultes.

ANIMATEUR ENSEIGNANT

LA VIE EST UN MELANGE
DE COULEURS !
A TOI DE PEINDRE
TON DESTIN

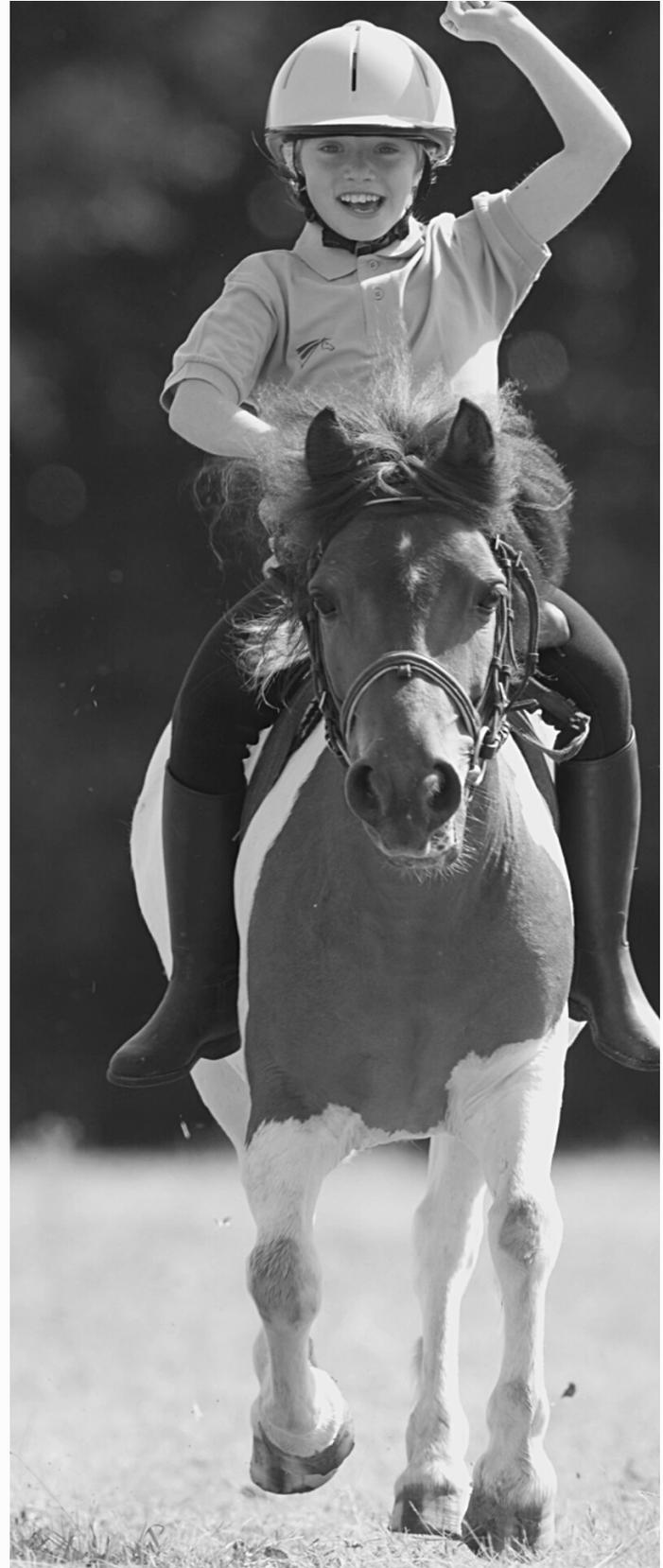
Elle permet d'initier aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de niveau IV ou plus dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES) et à l'exclusion des pratiques compétitives de Amateur et plus.

L'Animateur Assistant d'Equitation est proposé dans trois colorations qui définissent le contexte de la formation, une culture, des compétences et des modalités spécifiques d'évaluation : Dominante Poney, Cheval ou Équitation d'extérieur.

- Etre titulaire d'une licence fédérale de compétition - LFC - en cours de validité
- Etre âgé de 16 ans révolus
- Etre détenteur de l'attestation PSC1
- Etre titulaire du Galop 6 de Cavalier pour les dominantes Cheval ou Poney ou du Galop 6 de Cavalier ou de Pleine Nature pour la dominante Equitation d'Extérieur.

La formation est conçue sur une base de 600 heures, pour une durée de 12 mois.

A raison de 2 jours par semaine les jeudis et vendredis hors vacances scolaires.



POLE DE FORMATION EQUESTRE

SAISON 2021 - 2022



06.20.10.30.54



Formations Equestres de Pierrelatte



Formations Equestres de Pierrelatte



06.20.10.30.54



direction@formation-equestre.com



Pôle de Formation Equestre -
725 CHEMIN LA QUAREE - QUARTIER LES BLACHES
26700 PIERRELATTE